



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU CLIC 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2019

Les orientations budgétaires pour 2020 :

En 2020, le CLIC va poursuivre son accompagnement en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans du canton de Carquefou.

- Globalement, un budget de fonctionnement et d'investissement en hausse par rapport au budget 2019.
- Une augmentation des dépenses de fonctionnement liée à une augmentation des charges de personnel : évolution de carrière des agents, projet de recrutement d'un évaluateur à temps partiel (50%).
- Des recettes de fonctionnement qui augmentent légèrement par rapport à l'année 2019.

Réflexion en cours sur le montant de l'augmentation de la participation des communes par habitant.

A noter également, une augmentation de la participation des communes en lien avec l'accroissement de la population de plus de 60 ans (+ 2,23 % au total).

Incidences pour chacune des communes :

- Carquefou : + 1,12 %
- Mauves-sur-Loire : + 0,91 %
- Sainte-Luce-sur-Loire : + 2,18 %
- Thouaré-sur-Loire : + 5,05 %

- Le nombre d'évaluations PAP CARSAT et CMCAS devrait rester relativement stable par rapport à 2019.

Les dépenses d'investissement :

Le CLIC n'a aucun engagement pluriannuel, aucun emprunt et donc aucune dette

Des dépenses d'investissement seront à prévoir dans le cadre du projet de transfert du CLIC à Thouaré-sur-Loire et d'un recrutement :

- achat de matériel informatique et téléphonie
- achat de mobilier de bureau...

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées :

- de l'amortissement des immobilisations acquises les années précédentes

Les dépenses de fonctionnement

► En 2019, le CLIC poursuivra l'accompagnement des seniors sur les quatre communes du canton de Carquefou :

- accueil, écoute, conseils
- évaluation et accompagnement
- coordination des professionnels
- actions de prévention

L'évaluation interne réalisée en 2018, suivie de l'évaluation externe au dernier trimestre 2019, détermineront également des axes d'améliorations et des objectifs à atteindre pour 2020.

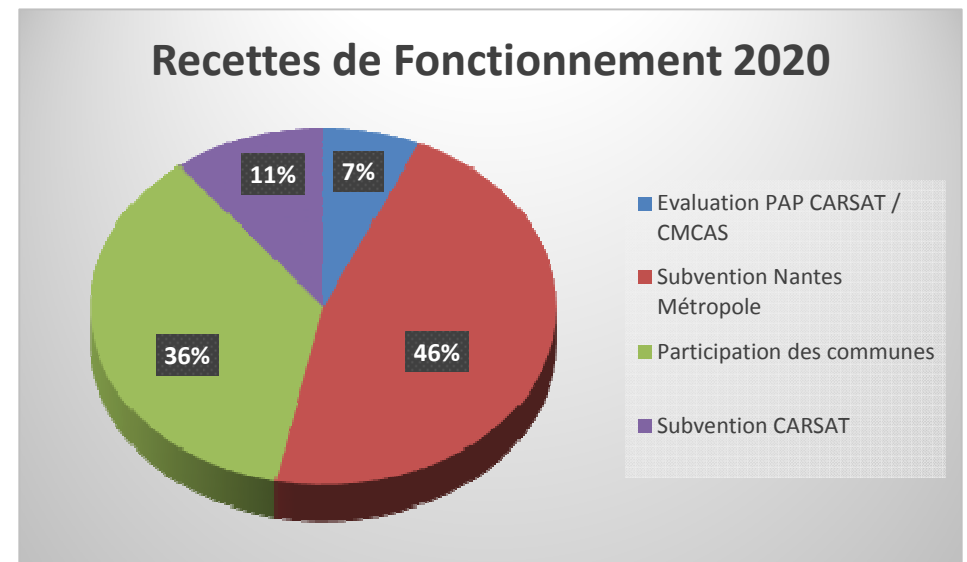
Les dépenses de fonctionnement se caractérisent par :

- les charges de personnels
- les dépenses courantes de fonctionnement (carburant, matériel, téléphonie, frais postaux...)
- la rémunération des intervenants lors des actions collectives

Les recettes de fonctionnement

Elles se caractérisent essentiellement par :

- La participation des financeurs suivants :
 - Nantes Métropole
 - La CARSAT des Pays de la Loire
- La participation des communes calculée en fonction du nombre d'habitants de plus de 60 ans selon le recensement INSEE 2016 (évolution de + 2,23 %)
- Le paiement des évaluations PAP (Plan d'Actions Personnalisé) :
 - par la CARSAT (caisse de retraite du régime général)
 - par la CMCAS (caisse des retraités des énergies électriques et gazières)



Les Ressources Humaines

La progression des frais de personnel provient de l'évolution de carrière des agents, ainsi que le projet de recrutement d'un assistant de coordination à mi-temps.

Effectifs C.L.I.C.

	Au 01/01/2017	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019
Nombre d'agents permanents au tableau des effectifs	2	2	2
En ETP (hors postes vacants)	2	2	2
Non titulaires permanents (en ETP)	0	0	0
Total ETP	2	2	2